

## Ruines et Site du Château de Fagnolle.

A environ trois kilomètres au nord-est de la petite ville de Mariembourg, se dressent superbement les murs en ruine du château-fort de Fagnolle, qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. L'on pense qu'il fut bâti par

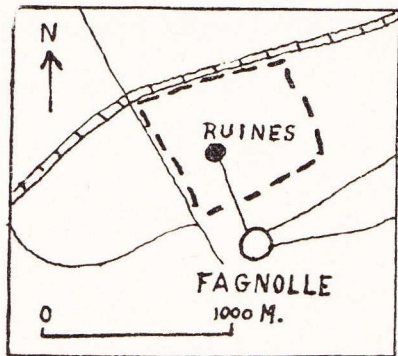


Fig. 3. — *Site des ruines de Fagnolle.*

Baudouin de Constantinople. En 1554, il fut victime des bandes guerrières de Henri II. Autrefois, il fut le centre d'une principauté indépendante, relevant de la maison de Ligne. Pillé et ruiné à divers reprises, le château ne fut cependant abandonné définitivement qu'en 1659. En 1770, Joseph II érigea la terre de Fagnolle en comté d'em-

pire. Le château est resté la propriété de la famille de Ligne jusqu'à la Révolution française.

Après 1815, il devint bien domanial. En 1839, il fut vendu au curé de Nismes, qui, deux ans après le rétrocéda aux de Ligne. Enfin, en 1920, le terrain des ruines fut vendu au secrétaire communal de la localité qui en fit don au « Cercle des XV », association qui s'était donné la mission de sauvegarder les souvenirs historiques de l'Entre-Sambre-et-Meuse. En 1928, les ruines, acquises par l'entrepreneur Kinnard, sont également devenues la propriété du même cercle, grâce à la généreuse intervention de M. le notaire Claes, de Bruxelles.

En partant du village de Fagnolle, situé à 500 mètres au sud-est



Fig. 37. — *Ruines du château de Fagnolle.* \*

de ces vieux vestiges du passé, l'on descend un chemin qui aboutit directement à l'entrée des ruines. Tout d'abord, l'on remarque encore quelques restes de la porte d'entrée, là, où se trouvait jadis le pont-levis, dont l'accès était défendu par deux tours (fig. 37 et 38).

Les ruines de la forteresse, type complet et caractéristique du château de la plaine datant du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire, de la belle époque d'architecture militaire, ont un aspect mystérieux et une intéressante silhouette déchiquetée qui attirent le regard. Sa situation, au milieu de la solitude de vastes prairies qui font valoir admirablement le charme et la majesté de l'ensemble, complète le grand attrait de ces vieilles murailles.

Des broussailles touffues, des ronces enchevêtrées et impénétrables décoraient autrefois ces murs démantelés d'une auréole de beauté romantique indéfinissable. Mais, l'obligation d'empêcher l'écroulement complet de ce qui subsistait encore du vieux manoir a nécessité l'en-

lèvement de cette parure végétale qui se mariait si merveilleusement avec ces émouvants restes archéologiques.

Depuis peu, le « Cercle des XV » a entrepris, avec l'appui des pouvoirs publics et sous la direction de M. l'architecte Bourgault, la tâche méritoire de restaurer partiellement et discrètement et aussi, de consolider diverses parties de ces murs qui menaçaient de s'effondrer.



Fig. 38. — *Ruines du Château de Fagnolle.* \*

Deux fossés, maintenant en grande partie comblés, en défendaient l'accès. « Le château, dit M. l'architecte Bourgault, est un donjon bâti sur plan rectangulaire, fortement défendu, se composant de quatre tours circulaires à huit étages élevées aux angles (dont deux sont encore visibles), réunies à des courtines, et de quatre ailes de bâtiments d'habitation construites autour d'une cour intérieure et adossées aux courtines. Pour passer dans la cour de la forteresse et parvenir à la porte d'entrée, il fallait traverser un châtelet qui constituait un remarquable ouvrage défensif. »

A l'intérieur du château l'on remarque encore les traces d'un escalier qui s'élevait vers le faite des tours et dont les marches ont maintenant disparu.

Ainsi que cela a été dit précédemment, l'ensemble de la ruine est particulièrement impressionnant, non seulement par sa fière silhouette

ébréchée, mais aussi par l'admirable tapis de verdure qui, de ses pieds, s'étend à perte de vue, lui formant un cadre vraiment prestigieux et aussi, par la nature paisible du site environnant privé de toute habitation, harmonie complète créant un site empreint de poésie et des plus évocateurs du passé.

Si ces intéressants vestiges de la féodalité méritent incontestablement d'être classés, il n'y a pas de doute qu'il y aurait lieu aussi d'étendre la zone de classement sur une distance d'au moins 300 à 400 mètres, dans toutes les directions, pour lui conserver son cadre de solitude si émouvant.

# SITES DE LA HAUTE BELGIQUE A SAUVEGARDER

Dans l'ouvrage publié en 1931 par la Fédération nationale pour la Défense de la nature : *Réserves naturelles à sauvegarder en Belgique*, nous avons décrit douze grands ensembles d'intérêt général et dont cette association a préconisé la conservation.

Les principaux sites contenus dans ces douze réserves naturelles sont :

L'imposante falaise déchiquetée de Marche-les-Dames, longue de 2 kilomètres et ses hauteurs boisées; la pittoresque région de la Meuse entre Anseremme et Waulsort qui comprend les magnifiques rochers de Freyr, le ravin du Colebi et les massifs mouvementés de Waulsort; l'Ourthe entre Esneux et Tilff où l'on peut admirer, notamment, l'imposant hémicycle de la « Roche aux Corneilles », d'où l'on domine tout le pays; la région de l'Ourthe supérieure comprenant le « Cheslé » (refuge antique) enserré dans une boucle de la rivière, le célèbre et sauvage « Hérou », unique en son genre en Belgique, et l'impressionnant confluent des deux Ourthes; la vallée de l'Ambève entre Remouchamps et la Cascade de Coö, qui contient, notamment, la grotte de Remouchamps, le vallon des Chantoirs, le vallon des Chaudières (le plus curieux de notre pays), les célèbres Fonds de Quareux ou torrent de l'Ambève, le vallon de la Chefna, l'idyllique cours de l'Ambève entre Lorcé et La Gleize, le cours inférieur de la Lienne et enfin la Cascade de Coö, notre cascade nationale; la vallée de la Lesse de Walzin à Houyet renfermant le Château de Walzin, les rochers de Furfooz et de Chaleux au sein desquels se creusent nombre de remarquables grottes, habitats de nos ancêtres des temps préhistoriques, le château féodal de Vève, le domaine d'Ardenne et la rivière si sauvage en aval de Houyet; le cours de la Semois entre Rochehaut et Herbeumont comprenant le magnifique panorama de Rochehaut, le site de Bouillon et les sinuosités de la rivière entre Bohan et Herbeumont; les belles dunes de Calmpthout; la campine limbourgeoise, si curieuse, si sauvage et si montagneuse qui s'allonge entre Asch et Lanaeken; les hautes fagnes avoisinant la Baraque Michel; les magnifiques dunes côtières qui bordent l'Estran entre La Panne et la frontière française; et enfin la région du lac d'Overmeire si intéressante, notamment, au point de vue de ses riches flore et faune lacustres.

En plus des sites remarquables, à tant de points de vue, que renferment ces importantes réserves, notre haute Belgique en contient encore bien d'autres, dont nous allons mettre quelques-uns en lumière,

parmi ceux les plus dignes de devenir le patrimoine de tous et d'être légués, aussi intacts que possible, aux générations futures.

C'est, par conséquent, à la Commission Royale des Monuments et des Sites, qui consacre tout son pouvoir et toute son activité à la sauvegarde de nos sites, que nous faisons appel, pour qu'elle prenne les mesures nécessaires en vue d'assurer à notre patrie la conservation de ses plus beaux et de ses plus intéressants joyaux pittoresques et scientifiques.

Nous avons la conviction que notre appel sera entendu et que tout sera fait pour donner satisfaction aux légitimes désirs des amis de la nature.

Ci-après, nous donnons une courte description de ces sites et si, au moment où paraîtront ces lignes, quelques-uns d'entre eux étaient déjà en voie de classement, nous aurons contribué quand même à les faire mieux connaître et, par conséquent, à les faire apprécier et aimer davantage (1).

---

(1) Les limites proposées ici pour ces sites ne doivent être considérées qu'à titre de simples indications sujettes à modifications. Ce ne serait seulement qu'à la suite d'une étude approfondie et approuvée par les divers organismes officiels et autres qui s'intéressent à la protection de la nature, et aussi en tenant compte des autres intérêts en cause, que leurs étendues pourraient être fixées.

FÉDÉRATION NATIONALE  
POUR LA  
DÉFENSE DE LA NATURE

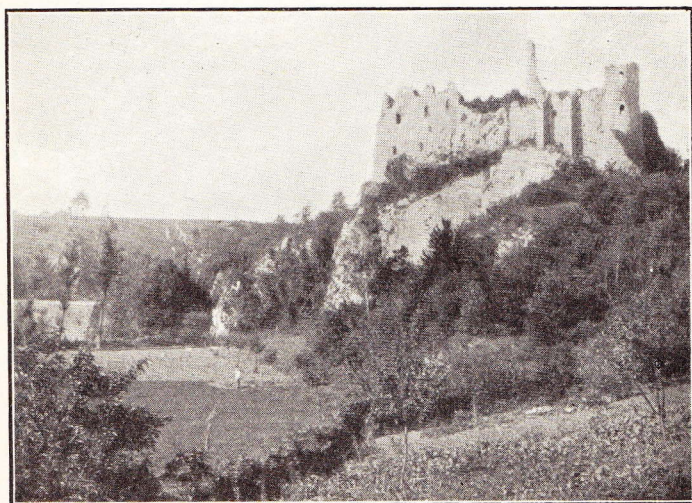
---

**SITES**  
**DE LA**  
**HAUTE BELGIQUE**  
**A SAUVEGARDER**

PAR

**E. RAHIR**

Conservateur honoraire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire  
Président de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire  
Secrétaire général de la Fédération nationale  
pour la Défense de la Nature  
Conseiller général et membre de la Commission des Sites  
du Touring Club de Belgique



SITE DE MONTAIGLE

ÉDITÉ PAR  
*LA FÉDÉRATION NATIONALE*  
AVEC LE CONCOURS DU  
*TOURING CLUB DE BELGIQUE,*  
DES *AMIS DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES*  
ET DES *AMIS DE L'AMBLÈVE.*

---

BRUXELLES 1933

# TABLE DES MATIERES

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| Sites de la Haute-Belgique à sauvegarder . . . . .                          | 5  |
| Les ruines du château de Beaufort. — Le vallon de Solières. .               | 6  |
| Le « Trou Manto » . . . . .                                                 | 7  |
| Site et grotte de Ramioul . . . . .                                         | 9  |
| Ruines et site de l'Abbaye d'Aulne . . . . .                                | 10 |
| Rocher et site de Frène (Meuse) . . . . .                                   | 13 |
| Le Bocq pittoresque . . . . .                                               | 15 |
| La Molignée aux environs des ruines de Montaigne . . . .                    | 18 |
| Rocher et ruines de Poilvache . . . . .                                     | 21 |
| Les Fonds de Leffe . . . . .                                                | 24 |
| L'Hermeton . . . . .                                                        | 25 |
| La Hoëgne . . . . .                                                         | 28 |
| Ruines du château d'Amblève . . . . .                                       | 30 |
| La Warche et le vallon « Pouhon des Cuves » . . . . .                       | 31 |
| Rocher de Sy. — Ruines du Château de Logne. — Roche de<br>Hierneu . . . . . | 34 |
| Site de Durbuy . . . . .                                                    | 37 |
| Site de Laroche . . . . .                                                   | 39 |
| Site et rocher d'Eprave . . . . .                                           | 41 |
| Région de Belvaux. — La Lesse et le Gouffre . . . . .                       | 44 |
| Ruines et sites du château de Fagnolle . . . . .                            | 47 |
| Le vallon de Petit-Fays (Semois) . . . . .                                  | 50 |
| La Semois entre Chiny et Lacuisine . . . . .                                | 53 |